



DES IDÉES QUI
FONT « POP »!



Intégrez l'art à la science
d'investir grâce aux
portefeuilles FPG Emblème.

RÉSERVÉ AUX COURTIERS



1. Ayez une relation profitable avec chaque client

En théorie, vous devriez avoir une relation profitable avec chaque client. En réalité, vous devez faire preuve de souplesse lorsqu'il s'agit de petits comptes. Les petits comptes peuvent comprendre de jeunes clients qui ont le potentiel de croître leurs actifs au fil du temps ou encore de nouveaux clients qui veulent configurer les débits préautorisés. Peut-être que vous avez acheté un bloc et que vous avez acquis de petits comptes.



Les **portefeuilles FPG Emblème** peuvent vous aider à avoir des relations profitables, même avec les petits comptes. Ils comprennent des caractéristiques intégrées, telles que la diversification des placements, la répartition de l'actif et le rééquilibrage. De plus, les placements minimaux peu élevés rendent les portefeuilles FPG Emblème accessibles à ces clients.



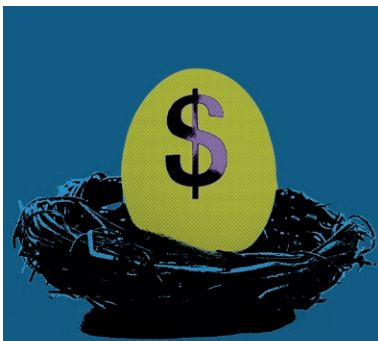
2. Diversifiez les clients de titres à revenu fixe afin de réduire le risque

L'incidence d'une hausse des taux d'intérêt sur les clients qui investissent en grande partie dans les titres à revenu fixe vous inquiète peut-être. Lorsque les taux augmentent, le prix des obligations baisse généralement, ce qui donne lieu à des rendements moindres. Cherchez-vous une solution de rechange à revenu fixe pour vos clients?

Le **FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème** pourrait être une solution.

80/20

Le FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème peut être une solution de rechange idéale à un portefeuille entièrement constitué de titres à revenu fixe. Sa composition cible est de **80 % en titres à revenu fixe** et de **20 % en actions**. Les clients peuvent réduire leur risque et potentiellement améliorer leurs rendements en détenant à la fois des actions et des titres à revenu fixe.



3. Maximisez votre saison des REER!

Trouver le temps de rencontrer les clients, de surveiller les marchés, de remplir la paperasse et d'effectuer les vérifications préalables peut poser un défi pendant la saison des REER.

Les portefeuilles FPG Emblème peuvent vous aider : ils comprennent des outils et des services intégrés, tels que le questionnaire d'établissement du profil d'investisseur, l'énoncé de politique de placement, la répartition de l'actif et le rééquilibrage.

**PASSEZ MOINS DE TEMPS
SUR LA PAPERASSE**

**PASSEZ PLUS DE TEMPS
SUR LES AFFAIRES**

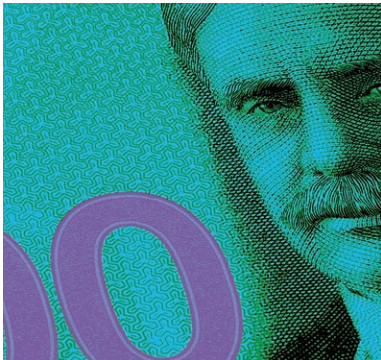
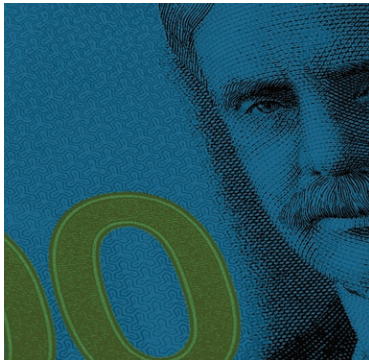
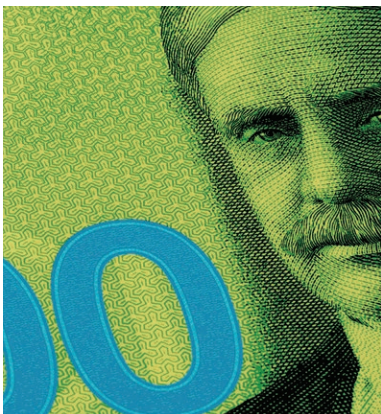


Les **portefeuilles FPG Emblème** offrent des solutions tout-en-un : un questionnaire en ligne facile à utiliser pour le client, une diversification instantanée et une gestion tactique de l'actif pour suivre l'évolution des conditions du marché.

4. Offrez un produit qui permet de générer des revenus

Supposons que votre client approche de la retraite et qu'il souhaite mettre en place un véhicule qui lui fournira une source de revenus. Il n'a pas besoin de tous ses actifs immédiatement, cherche un certain potentiel de croissance et est sensible aux frais. Le **FPG Portefeuille conservateur Emblème** au sein d'un **contrat FPG de série 75/75 de l'Empire Vie** pourrait être la solution.

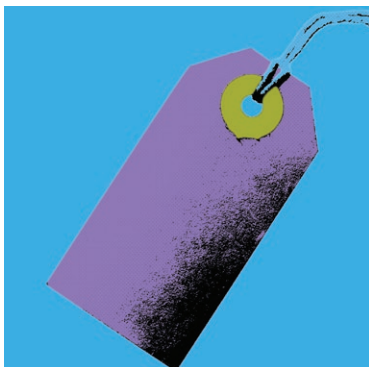
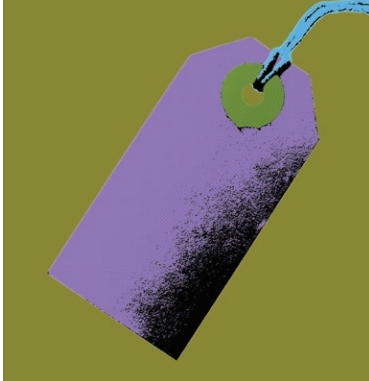
Ce portefeuille fournira à votre client une source de revenus ainsi qu'un potentiel de croissance. Sa composition de l'actif est de **65 % en titres à revenu fixe et de 35 % en actions**. La série 75/75 lui fournira une protection précieuse à un coût modeste.



5. La tranquillité d'esprit est-elle vraiment inestimable?

Connaissez-vous la publicité qui dit que la tranquillité d'esprit « n'a pas de prix »? À l'Empire Vie, nous pouvons mettre un prix sur la tranquillité d'esprit, et ce prix est raisonnable.

Prenons l'exemple d'un client âgé d'au moins 65 ans. Il désire laisser de l'argent à sa famille ou à un organisme de bienfaisance. Il investit 100 000 \$ dans le **FPG Portefeuille équilibré Emblème** au sein d'un **contrat FPG de série 75/100** de l'Empire Vie.



Voyez toutes les précieuses garanties d'assurance dont il pourra profiter :

- Garantie sur la prestation au décès de 100 %¹
- Réinitialisation annuelle de la prestation au décès² permettant de laisser une somme potentiellement plus importante à son bénéficiaire
- Protection contre les frais d'homologation et les frais de succession

Alors, quel est le prix d'une telle tranquillité d'esprit?

Seulement 520 \$ de plus par année³.

6. Fournissez aux clients des occasions de croissance avec une garantie de retrait

Saviez-vous que les clients axés sur la croissance, qu'ils en soient à l'étape d'accumulation ou de versement d'un revenu, peuvent trouver leur compte avec **Catégorie Plus 2.1**? Catégorie Plus 2.1 offre l'exposition aux actions la plus importante du secteur parmi les produits de garantie de retrait.



Le **FPG Portefeuille de croissance Emblème** offre une exposition pouvant aller jusqu'à 80 % en actions, selon le profil de placement des clients. Les réinitialisations triennales⁴ permettent aussi aux clients de cristalliser toute croissance de leurs placements. Ces placements peuvent donc continuer de croître jusqu'à ce qu'ils décident de recevoir un revenu.



La gamme FPG Emblème : l'art d'investir qui fait « pop »

La plupart des programmes de portefeuilles sont conçus en fonction de principes de placement scientifiques bien connus. La gamme FPG Emblème va un peu plus loin, car elle y intègre l'art d'investir en offrant les caractéristiques suivantes :

Gestion tactique de l'actif : les portefeuilles s'adaptent à l'évolution des conditions du marché

Protection contre les marchés baissiers : les portefeuilles bénéficient d'une approche de placement disciplinée et axée sur la valeur afin de préserver le patrimoine

Transparence : les portefeuilles investissent directement dans les titres pour que vous sachiez où est investi l'argent

La gamme FPG Emblème consiste en une solution de placement simple et sans détour qui peut aider vos clients à atteindre leurs objectifs de placement **avec confiance**.

Communiquez avec votre représentant des ventes de l'Empire Vie pour plus d'information.



¹ Garantie sur la prestation au décès de 100 % si la police est établie avant le 80^e anniversaire de naissance du rentier. Sinon, les dépôts sont garantis à 75 %. La prestation de décès est réduite en fonction des retraits effectués.

² L'Empire Vie peut modifier la caractéristique de réinitialisation à tout moment sans fournir un avis et peut annuler cette caractéristique à tout moment en fournissant un avis au titulaire de police 60 jours avant l'annulation.

³ En comparaison à des placements de 100 000 \$ de mandats équilibrés semblables. FPG Portefeuille équilibré Emblème de série 75/100 avec des frais de gestion de 2,26 % + 0,50 % de frais d'assurance = un coût total de 2,76 % x 100 000 \$ = 2 760 \$. Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie (fonds commun de placement) avec des frais de gestion de 2,24 % x 100 000 \$ = 2 240 \$.

Différence de 520 \$ par année. ⁴ La prestation de décès peut être réinitialisée jusqu'au 80^e anniversaire de naissance du rentier, inclusivement. Pour l'option conjointe, la réinitialisation finale de la garantie sur la prestation au décès a lieu au 80^e anniversaire de naissance du rentier ou de l'assuré secondaire, selon la première éventualité.

Les portefeuilles FPG Emblème Empire Vie investissent actuellement principalement dans des parts de fonds communs de placement Empire Vie.

Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille des fonds communs de placement Empire Vie^{MD} et le gestionnaire de portefeuille des fonds distincts de l'Empire Vie. Placements Empire Vie Inc. est une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Les contrats de fonds distincts sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable.

Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.

L'information contenue dans ce document est fournie à titre de renseignements généraux seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'usage, au mauvais usage ou aux omissions concernant l'information contenue dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

^{MC} Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Intégrez l'art à la science
d'investir grâce aux
portefeuilles FPG Emblème.

embleme.empire.ca/fr

**DES IDÉES QUI
FONT « POP »!**



Assurance et placements
Avec simplicité, rapidité et facilité^{MC}



INV-1211-FR-01/16